

**COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 31 AOUT 2017 à 19 h**

Nombre de conseillers présents :

PRESENTS

Philippe LOYEZ	Frédéric CAPIEZ
Valérie LHEUREUX	Jean Claude DORIUS
Christian LEROY	Régis BAUDUIN
Jean Jacques OUENNOURE	Christophe DELEAU
Robert PARMENTIER	Etienne DESRUENNE

ABSENTS EXCUSES :

Christophe FOLLET	Ludovic DUVENT

Mme LHEUREUX Valérie est nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Mercredi Loisirs
- Véranda / Chauffage / eau chaude école maternelle
- Avancement travaux AJR / Jeux
- Entrée Résidence du bois
- Peupliers / Marronniers
- SIDEN- SIAN
- Eoliennes
- Dégradations
- Hydroliennes
- Reboisement ISDND
- Zone humide HOLMER
- Point sur les manifestations à venir
- Questions diverses

Les débats et décisions

Lecture faite du PV du 30 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

○ **Mercredi Loisirs**

Organisé par l'Animation Jeunesse Rurale pour un maximum de 20 enfants.

Suite au sondage concernant les rythmes scolaires, la majorité des familles ont opté pour le retour à la semaine des 4 jours. Les membres du Conseil d'école devant se prononcer sur ce choix ont voté dans ce sens.

Les nouveaux horaires scolaires à la rentrée 2017 sont les suivants:

Lundi – Mardi - jeudi et vendredi :

- De 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

Les horaires de garderie sont de 7h à 8h45 et de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Le sondage a fait ressortir un besoin de garde le mercredi de la part des parents qui travaillent.

La municipalité a donc décidé d'instaurer un mercredi loisir en partenariat avec l'Association Jeunesse Rurale. Les activités seront variées et nous vous communiquerons un planning dès la rentrée.

Le personnel encadrant sera diplômé BAFD – BAFA - ATSEM

Le mercredi loisir est proposé à tous les enfants Noyellois de 2 à 10 ans et ceux scolarisés à l'école Henri Matisse,

Le mercredi loisirs se déclinera sous deux versions :

- **La demi-journée** : de 9h à 12h – garderie jusque 12h30
- **La journée complète** : De 9h à 17h (Pause méridienne incluse. Les parents fournissent le repas)

Explications et tarifs

Les tarifs appliqués dépendront de votre Quotient familial (voir explications ci-dessous)

Enfant(s) à charge	Revenus inférieurs à	QF arrondi Tranche 1	Revenus ne dépassant pas	QF arrondi Tranche 2	Revenus supérieurs à	QF arrondi Tranche 3
1 enfant	20 509 €	Moins de 700	45 575 €	De 701 à 1499	45 576 € et +	1500 et +
2 enfants	23 420 €		52 044 €		52 045 € et +	
3 enfants	26 331 €		58 513 €		58 514 € et +	
4 enfants	29 242 €		64 982 €		64 983 € et +	

TARIFS :

TARIFS ALSH AJR	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
½ journée	2.25 €	2.58 €	2.97 €
Journée	6 €	6.88 €	7.92 €

○ **Véranda / Chauffage / eau chaude école maternelle**

Monsieur le Maire rappelle au conseil, (le sujet ayant déjà été abordé lors d'un conseil précédent) qu'il conviendrait de remplacer la véranda de l'école (fuites malgré les multiples réparations) et la pose de 2 radiateurs et 2 chauffe-eau.

Le financement sera assuré par :

- 40 % de subvention par l'État (sur un maximum de 32 351 € véranda et modification d'une partie du chauffage et chauffe-eau compris)
- 40 % par le département

Trois devis ont été reçus pour des montants approximatifs de 25 000 €, 32 000 € et 38 000 € pour la véranda seule. D'autres devis seront faits pour la pose des 2 radiateurs et du chauffe-eau.

Samedi matin 2 septembre 2017, Jean-Jacques OUENNOURE et Etienne DESRUENNE sont mandatés par le conseil pour examiner en détail les devis et retenir l'entreprise.

Ils convoqueront l'entreprise retenue pour explications du devis et exécution des travaux lors des vacances d'automne.

- **Avancement travaux AJR / Jeux**

Le chantier a pris beaucoup de retard, plus d'un mois !

L'inauguration reste fixée au 17 mars 2018. Par ailleurs, il convient de déterminer la nature de la clôture du fond avec les 4 voisins (résidence de l'Etang Léon Masset).

Après échange, le conseil décide d'y mettre une clôture béton.

Enfin il souhaite, en même temps que la remise et l'étalement des terres, que l'Escaut soit curé sur le côté de l'AJR aussi loin que possible.

- **Entrée Résidence du bois**

Les matériaux pour finir l'entrée de la résidence du bois ont été réceptionnés ; le style en sera un « jardin japonais » (cailloux blancs)

- **Peupliers / Marronniers**

Le devis pour l'élagage des marronniers à côté du terrain de futsal, demandé à Etienne DESRUENNE est accepté par le conseil.

Le broyage et l'enlèvement se feront par le personnel communal

- **SIDEN- SIAN**

NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN

COMITES SYNDICAUX DES 24 MARS ET 21 JUIN 2017

Le Conseil Municipal, accepte :

Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'ESCAUTPONT (Nord) simultanément à son retrait effectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé (SIARC) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »

Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de CUVILLERS (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »

Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN des commune d'OSTRICOURT et THUMERIES (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de CAULLERY (Nord) simultanément à son retrait effectif du SIVOM DE LA WARNELLE avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,

Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de LA SELVE (Aisne) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine),

Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de LA MALMAISON (Aisne) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine),

○ **Eoliennes**

Après plusieurs années d'études, de demande auprès de la préfecture et autres organismes, 2 éoliennes devraient à terme, être implantées sur le territoire de Noyelles (côté Cantaing sur Escaut).

Les câbles électriques de liaison devraient passer dans les champs derrière le lotissement du Quartier du Roi (côté bois) pour être reliés vers Proville (et la ferme photovoltaïque, selon les dernières prévisions).

○ **Dégradations**

Plusieurs dégradations sont à déplorer :

- L'obélisque de la salle des fêtes : un bus l'a accroché. Une déclaration à l'assurance a été faite
- Les boules anti-stationnement sur la place ; elles seront remplacées.
- Carreaux de la salle des fêtes : une plainte a été déposée en gendarmerie... à suivre...

○ **Hydroliennes**

Une première étude va être lancée afin de déterminer s'il est possible d'utiliser le courant de l'Escaut, après neutralisation des vannages proches du moulin, pour produire de l'électricité.

Outre la suppression des vannages, l'étude montrera la faisabilité d'un passe canoë et d'un passe poisson.

Dossier à suivre ...

○ **Reboisement ISDND**

Une visite du site de la décharge avec la Société SITA a révélé que de nombreux arbres étaient morts. La société Sita reboisera le site dans les prochains jours, courant septembre, en replantant 100 arbres. Les enfants des écoles y seront associés.

○ **Zone humide HOLMER**

L'entreprise Holmer (ex Moreau) ne produit plus de machines agricoles sur le site de Noyelles (elle assure sur le site les réparations et service d'étude et administratif)

De ce fait elle débarrasse la zone de stockage derrière l'entreprise (le long du sentier pédestre côté Etang).

La surface est estimée aux alentours de 20 000 m².

En fonction de l'estimation des domaines (il s'agit d'une friche industrielle !) et des financements possibles (agence de l'eau ?) une proposition pourra être faite à l'entreprise pour en faire une zone boisée de découverte.

Là encore affaire à suivre...

○ **Point sur les manifestations à venir**

Septembre / Octobre :

- Maisons fleuries le 25 septembre 2017
- Accueil nouveau habitants le 29 septembre 2017
- Atelier d'artistes le 14 octobre 2017
- Repas des aînés le 22 octobre 2017

Novembre / Décembre

- Cérémonie du 11 novembre
- Chorale Tempo à l'église le 9 décembre 2017
- Radio locale CSED offrira un goûter aux enfants le samedi 9 décembre 2017, spectacle à la salle des fêtes puis inauguration de la boîte aux lettres du Père Noël
- Le Gospel à 16 h à l'église sera suivie du lancement des illuminations (crèche)
- Voyage au marché de Noël le 17 décembre 2017 à Bruges
- Fête de l'école le 16 décembre 2017

○ **Décision modificative**

M. le Maire expose à l'assemblée que des ajustements budgétaires, aux impacts limités sur l'équilibre général, doivent être opérés pour permettre à la commune de respecter ses engagements ou ses obligations réglementaires comptables.

- 1) Augmentation des dépenses « Opérations patrimoniales » chapitre 041 article 2151 Installations matériel et outillage technique Réseaux de voirie pour 166,00 € Acquisition parcelle ZA 232 ;
- 2) Augmentation des recettes « Opérations patrimoniales » chapitre 041 article 1328 subventions d'équipement non transférables autres pour 166,00 € Acquisition parcelle ZA 232;

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de procéder aux modifications budgétaires décrites dans le tableau ci-dessous.

(Montants exprimés en euros)

Cha/Art.	Intitulé	Budget primitif	Décisions modificatives		Nouveaux crédits
			Augmentation	Diminution	
Section d'Investissements					
Dépenses					
041/2151	Installations matériel et outillage technique Réseaux de voirie	0 €	166,00 €		166,00 €
Recettes					
041/1328	subventions d'équipement non transférables autres	0 €	166,00 €		166,00 €

○ **Questions diverses**

1/ réfection du pont du canal de St Quentin

Monsieur le Maire informe le conseil que le Département va démolir et reconstruire le pont du Canal de St Quentin.

Les travaux d'une durée de 8 à 10 mois débuteront en septembre 2018.

Le coût de 2 000 000 € est à la charge totale du Département.

Nous étudierons, durant ces travaux, la possibilité d'enterrer les lignes ... sans pour cela refaire les trottoirs de la rue de Cambrai.

2 / indemnité de déplacement lors de la classe de découverte

Monsieur KORDYS a accompagné les élèves lors du voyage en Angleterre en mai 2017.

Comme il est de tradition, le conseil accepte de défrayer Monsieur KORDYS en lui allouant une somme de 300 € pour son déplacement.

3/ Avenant toiture de l'Animation Jeunesse Rurale

La signature d'un avenant modificatif postérieurement à la signature d'un marché, ne peut être faite que dans certains cas précis.

L'entreprise Binot avait été désignée pour faire le toit de l'AJR.

L'entreprise qui devait livrer le polyuréthane nécessaire aux travaux a été complètement détruite par un incendie. L'entreprise Binot a dû se tourner vers le seul autre fournisseur

possible, mais ce dernier en situation de monopole a considérablement augmenté ses prix, de l'ordre de 4 000 €.

De ce fait, afin de ne pas pénaliser l'entreprise Binot le conseil accepte un avenant au contrat pour un montant de 4000 € HT

4/ changement de l'éclairage ancien

Dans le cadre d'un contrat intercommunal groupé pour plusieurs communes le conseil accepte le changement des dernières lampes anciennes en LED dans la commune.

La commune sera donc entièrement éclairée en LED qui a l'avantage de concilier écologie et économie d'énergie.